

# S'installer en collectif : comment bien vivre le travail à plusieurs

## Objectifs de la formation

Appréhender la dimension humaine des projets collectifs, être en mesure d'identifier les principaux risques de réussite et de conflits, savoir mettre en place des outils de pilotage du collectif

## Enjeux

Dans le cadre de leurs activités de conseil, les accompagnateurs de Terres Vivantes ont noté un besoin d'acquisition de compétences permettant aux agriculteurs récemment installés de travailler sur les conditions de réussite d'une association. Les projets collectifs sont de plus en plus nombreux (sociétés, GIE...) et la dimension humaine est souvent oubliée au profit des aspects statutaires. Or, dans les projets collectifs, la relation entre les participants est souvent la clé de réussite, comme la principale source d'échec. Afin de prévenir ces risques, nous proposons cette journée de formation.

## Pré-requis

être dans un projet collectif en fonctionnement ou sur le point de démarrer

## Contenu

- Connaître les règles de fonctionnement, complémentarité des statuts (sociétés, gaec, earl...) et du règlement intérieur
- les différents statuts, choix à effectuer sur le partage : clarifier ce qu'on partage et comment : argent, travail... fctnt du suivi comptable, cpte courant d'associés.
- définir les règles de fonctionnement : partage d'information, prise de décision
- mises en situation : Identifier les conditions à réunir pour qu'un collectif marche, approfondir les motivations individuelles, renforcer la cohésion du groupe. travailler les motivations, les points de blocage, divergence, anticiper les points de divergences. Bilan de la journée

Méthodes pédagogiques : Alternance d'apports, de mise en pratique et de temps d'échange où la participation des stagiaires est valorisée.

Modalités d'évaluation : En fin de formation, test d'auto-évaluation des acquis inclus dans le questionnaire de satisfaction.

Résultats de satisfaction obtenus : satisfaction globale de nos formations en 2019 : 95% de satisfaits.

Pour les personnes en situation de handicap, merci de nous contacter pour étudier les modalités d'accès aux locaux et/ou d'adaptation de la formation pour faciliter votre participation.

Prérequis : aucun

Date de mise à jour : 01/12/2020

## Dates, lieux et intervenants

**23 févr 2021**

09:00 - 17:00 (7hrs)

6 rue Filandière

34800 Clermont

Brigitte Barthas, formatrice à Terres Vivantes,  
ingénieur agronome

## Financier(s)



## Financement de la formation et pièces à fournir

Pour les formations financées par VIVEA, merci de :

- vous assurer d'être à jour de vos cotisations VIVEA auprès de la MSA
- ou de vous munir de l'attestation délivrée par le point info installation le cas échéant et de la prescription PPP.

## Bulletin d'inscription

Nom \_\_\_\_\_

Prenom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

-

Courriel : \_\_\_\_\_

-

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))

## Infos complémentaires



**Durée de la formation** 1 jour(s)

**Date limite d'inscription** 16/02/2021

## Tarifs

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Adhésion demandée. Consommation enveloppe VIVEA : 224 €.

## Plus de renseignements

Brigitte Barthas

brigitte.barthas.tv@gmail.com

Terres Vivantes

6 rue Filandière

34 800 Clermont l'Hérault

Tel. 04 67 96 41 05

N° d'organisme de formation :

91340637024

**Taux de satisfaction** : %

repas tiré du sac



**Modalités d'accès** :